



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **enterpriseIQ SA en liquidation, Pully**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale ordinaire
3. Date de la décision: 12.06.2014
4. Echéance de préavis des créances: **04.08.2014**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
M. Donald A. Marchand c/o enterpriseIQ SA en liquidation,
Avenue C.-F. Ramuz 99, 1009 Pully
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

PHC Notaires
1002 Lausanne

01593117



Freitag - Vendredi - Venerdì, 04.07.2014, No 127, Jahrgang - année - anno: 132

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)